

Ce bulletin a deux ans. Nous espérons qu'il a répondu à l'attente des habitants de Montjavoult qui ont, bien naturellement, le désir d'être régulièrement informés de la vie de leur cité, des problèmes posés au Conseil Municipal et des décisions prises par celui-ci. Nous nous efforçons de renseigner nos concitoyens sur tout ce qui les concerne, aussi bien sur les activités municipales et associations que sur les questions administratives et financières liées à leurs contributions fiscales. Répétons d'ailleurs que nous sommes ouverts à tous les débats et que chacun peut nous écrire pour nous adresser toutes questions ou suggestions utiles.

VIE MUNICIPALE -

( Réunions du Conseil Municipal des 8 Décembre 1978,  
5 Janvier, 9 Février et 30 Mars 1979 )

1- Première attribution de subventions aux Associations de Montjavoult ( pour 1979 ) :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer à chacune des deux Associations constituées à Montjavoult les sommes suivantes :

CLUB du 3 ème AGE ..... 1600 Frs  
SPORTS & LOISIRS..... 1600 Frs

Une subvention pourra être attribuée à l'Association des Anciens Combattants qui est en voie de constitution ( bureau provisoire : Mrs VILLENEUVE, GRISVARD et LEBEAU )

2- Demande d'autorisation de transport de gaz - ( canalisation allant de BESSANCOURT à SAINT CLAIR SUR EPTE ) formulée par le GAZ DE FRANCE

Cette importante canalisation souterraine de gaz doit traverser une petite fraction de la zone sud du territoire de la Commune. Ce projet, dont l'exécution est imposée par les pouvoirs publics, a été soumis, dans les conditions réglementaires, à enquête publique : un registre a été mis à la disposition du public à la Mairie de Montjavoult; consultation a été ouverte à tous pendant 10 jours. Elle avait été annoncée par voie d'affiche. Le Conseil, à l'unanimité, a émis une réserve concernant le périmètre de protection de la source captée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de MONTAGNY & MONTJAVOULT. Un technicien géologue doit se prononcer sur les risques éventuels dus à la proximité ( relative ) de la canalisation projetée, vis à vis de la source.

### 3- Eclairage public -

A - Heures d'extinction : Le Conseil Municipal décide de ramener de 2 h du matin à minuit l'heure d'extinction de l'éclairage public ( à partir du 6 Janvier 1979 )

B- Installation d'horloges sur les appareils de mesure de l' Eclairage public, destinées à permettre de bénéficier des tarifs réduits de l'E D F (tarif de nuit ) : l'adoption de ce tarif ayant été décidé à l'unanimité, le Conseil décide de confier à Mr VALETTE , électricien à CHAUMONT, les travaux d'aménagement nécessaires à la mise en place des horloges sur les appareils de mesure de l'éclairage public. En maintenant l'extinction à minuit, la dépense de mise en place des horloges serait amortie en 3 ans; en reportant éventuellement l'extinction à 2 h du matin, elle serait amortie en un an et demi.

### 4- Projet d'avenant (N° 2 ) à la Convention intervenue le 11 Février 1968 entre la SAGEA et le Syndicat Intercommunal des Eaux de Montagny Montjavoult.

A l'occasion de la discussion de ce projet d'avenant, le Conseil émet le voeu que la SAGEA fournisse de façon plus régulière et plus précise les renseignements qu'elle est tenue de donner au Syndicat des Eaux en application de la Convention du 11 Février 68

### 5- Curage du CUDRON -

De l'adjudication intervenue le 23 Janvier 1979 à la Mairie de Montjavoult, il résulte que l'offre la plus avantageuse (techniquement et financièrement ) a été présentée par l'Entreprise BIBAULT. Celle-ci entreprend donc les travaux de curage du CUDRON.

### 6- Cimetière -

Les travaux de construction de l'abri et de la pose de la grille d'entrée du cimetière, exécutés par Mr DELATTRE, ont donné toute satisfaction. La réception des travaux, sous le contrôle de Mr TURCK, architecte à Beauvais, est intervenue le 6 Avril 1979. Le Conseil décide d'accepter le devis présenté par Mr DELATTRE pour l'établissement d'un caniveau dans une allée du cimetière, destiné à régulariser l'écoulement des eaux.

### 7- Budget primitif pour l'année 1979 -

1- Budget de fonctionnement : les prévisions des recettes et des dépenses pour 1979 s'équilibrent à 349 000 Frs ( en hausse d'environ 10 % par rapport au budget prévu pour 1978, ce qui correspond à la hausse de l'indice du coût de la vie.)

#### 2- Budget d'équipement (notamment travaux concernant l'Eglise )

Il est prévu au budget primitif 1979 un montant de dépenses de 39 500 Frs ( abri du cimetière, caniveaux, travaux de peinture etc....) auquel s'ajoute le montant des annuités d'emprunt qui s'élève à 23 145 Frs. Le Conseil n'a pas encore été informé officiellement du montant exact des dépenses à engager pour les travaux de couverture du toit et de réfection du clocher de l'Eglise; il est permis d'espérer que ces travaux, attendus depuis longtemps, pourraient être entrepris au cours de l'été 79. Les crédits à prévoir seraient alors inscrits dans le budget supplémentaire.

INFORMATIONS FINANCIERES -

Nous estimons qu'il est normal que nos lecteurs, qui sont aussi des contribuables, soient informés de l'origine et de l'emploi des fonds municipaux.

1- Origine des ressources de la Commune pour son budget de fonctionnement

Le total des recettes prévues dans le budget de fonctionnement pour l'année 1979 s'élève, on l'a vu, à 349 999 Frs: elles se décomposent ainsi :

Dotation de l'ETAT ( dotation globale de fonctionnement remplaçant le V.R.T.S.).....	114 766	soit 33 %
Impôts directs ( impôts fonciers sur les propriétés bâties et non bâties et taxe d'habitation ).....	193 948	soit 57 %
Recettes diverses ( participation, subventions, locations ).....	40 286	soit 10 %
	-----	
total des recettes	349 000	Frs

On voit que plus de la moitié du total des recettes de la commune proviennent des contribuables de Montjavoult, le reste étant essentiellement à la charge de l'Etat.

A noter que le montant de la charge fiscale par habitant est, à Montjavoult, de l'ordre de 600 Frs par habitant et par an.

2- Emploi des fonds : Quelle est l'affectation des impôts payés pour couvrir les dépenses de gestion communale? (d'après les chiffres du budget de fonctionnement 1979 ):

sur 100 Frs d'Impôt communal payé par le Contribuable de Montjavoult:

32 Frs	vont au personnel communal ( salaires et charges)
18 Frs	environ vont au budget d'équipement ( 12 Frs environ au remboursement des capitaux empruntés)
15 Frs	environ vont aux subventions ou participations versées par la Commune ( aide sociale, enlèvement des ordures ménagères, CES de Chaumont, piscine de Chaumont pour les enfants de l'école )
12 Frs	environ vont aux fournitures des services communaux (carburants, combustibles, fourniture de cantine etc.....)
9 Frs	environ vont à l'entretien de la voirie, des bâtiments et du matériel de la commune, aux dépenses d'éclairage public et aux primes d'assurances.
9 Frs	vont aux frais généraux ( fêtes, documentation, frais de transport et de PTT, indemnités etc.....)
4 Frs	vont au paiement des intérêts des capitaux empruntés.
1 Frs	vont à diverses affectations ( associations etc.....)
-----	
100 Frs	

En dehors des dépenses de personnel, on remarque deux postes importants :

- Les dépenses sociales ou d'intérêt social qui représentent près de 30 %

- Le service des emprunts communaux : intérêts ( 4 % ) et amortissements ( 12 % ) soit au total 16 % ( dont les 2/3 pour les travaux de réalisation de voirie).

Cette répartition des charges de la commune de Montjavoult est conforme aux répartitions constatées dans l'ensemble des communes.

#### ECHOS de la VIE LOCALE -

Décès - Nous avons eu à déplorer les décès en Décembre 1978 de Madame Gilbert HENRY, en Janvier 1979 de Mr Adolphe WNECK et de Mr Arsène LUCE. Madame Gilbert HENRY, Monsieur Adolphe WNECK et Monsieur Arsène LUCE avaient, de leur vivant, fait preuve de courage et de dévouement : ils bénéficiaient de l'estime de tous. Rappelons que Mr LUCE a exercé pendant de nombreuses années les fonctions d'agent communal. Nous assurons les familles des disparus, bine regrettés, de toute notre sympathie.

#### Réunions -

##### a) Associations de Montjavoult -

Les deux associations qui se sont constituées à Montjavoult ont réalisé plusieurs réunions.

"Le Club du Troisième Age " a notamment organisé le 17 Décembre dernier le traditionnel " goûter des anciens " avec remise à chaque intéressé du " colis de Noël " toujours très apprécié. Nombreux étaient les convives groupés autour de leur Président Mme PELLE et l'ambiance était joyeuse et animée. Autres manifestations : visite par les anciens du Foyer Logement de Chaumont ( agréable goûter avec les pensionnaires) Réception à la Mairie de Montjavoult des pensionnaires de ce foyer.

L'association " Sports et Loisirs" qui concerne tous les habitants de la Commune, a élu le 3 Mars 1979 son Conseil d'Administration; Président.....Mr Jacques LEMIRE  
Vice-Présidents .....Mrs Bruno LEFEVRE et Laurent GRISVARD  
Trésoriers..... Mme Claude LENOBLE et Melle Annie CHERON  
Secrétaires.....Mmes Christiane HENRY et Renée PICHOT.

Composition de l'Association: 27 Membres bienfaiteurs } à ce jour  
17 Membres actifs }

Plusieurs réunions, fêtes ou sorties sont envisagées. Nos lecteurs en seront informés par circulaire en temps utile.

Une première journée " Crêpes " organisée le 24 Mars par les Jeunes de l'Association a obtenu un franc succès. Soyez-en tous remerciés.

##### B) Fête de Noël des enfants de l'école -

Cette réunion a eu lieu le 21 Décembre dernier. Mr et Mme RIVOALLAN, nos instituteurs, ont réussi, comme d'habitude, l'animation de cette fête. Nombreux étaient les habitants de Montjavoult qui ont applaudi les chansons et les chœurs des enfants qui ont fait merveille. Ceux-ci ont beaucoup apprécié les cadeaux qui leur ont été remis par la Commune. Par ailleurs, Mr le Maire, Mrs les Adjoints et les Conseillers municipaux présents ont été heureux de remettre, à l'occasion de cette réunion, un beau cadeau

à Madame GAUTHIEZ dont on célébrait le départ à la retraite, après tant d'années d'actif dévouement aux enfants de l'école.

- c) Prochaines réunions: Fête du 24 Juin ( Saint Jean )  
Fête du 14 Juillet

AVIS DIVERS -

1) Aide à apporter au comité départemental de l'Oise de la ligue nationale française contre le cancer

Les habitants de Montjavoult se doivent de participer aux aides à apporter à ce comité, qui contribue très efficacement (notamment avec ses chercheurs scientifiques à la lutte contre le cancer. Ils peuvent le faire grâce aux moyens d'action suivants:

a) Récupération de verre ménager : ne jetez plus vos bouteilles! Gardez-les et venez les remettre ( dans des paniers) à la Mairie de Montjavoult chaque vendredi de 18 H à 19 h. Elles y seront entreposées et seront ultérieurement ramassées par les services du comité qui en retire profit.

b) versement de dons : Envoyez chèques ou mandats à

Monsieur le Trésorier payeur général de l'Oise à Beauvais  
C.C.P. 9000-06

(en spécifiant; à verser au compte 1500 Cancer) ou remettez les ainsi libellés à la Mairie de Montjavoult)

2) Concours bénévole : que Mr COLAS, habitant de Montjavoult, spécialiste des problèmes d'assurance, trouve ici l'expression de notre vive reconnaissance pour le concours bénévole qu'il a bien voulu apporter au Conseil Municipal dans son étude sur l'amélioration des régimes d'assurance.

3) Fleurissement de Montjavoult

Monsieur le Maire a fait savoir à Monsieur le Préfet que la Commune de Montjavoult désirait participer en 1979 au Concours des Villages Fleuris. Un comité municipal de fleurissement est institué : il comprend actuellement, sous l'autorité de Mr le Maire, Mrs LEGER et PATTUS. Tous ceux qui voudraient les aider seront les bienvenus. Le fleurissement des maisons et des abords des maisons est recommandé à tous, dès maintenant ( de préférence dans les voies principales les plus fréquentées par les visiteurs) L'élément floral doit s'épanouir dans un décor aussi propre que possible.

S'adresser au Comité de Fleurissement pour tous renseignements utiles ( choix des plantes, conditions d'implantation etc..)

-----